



ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE
DU CANAL DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement
- 3) *Situation des impayés*

II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III. SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

I.BILAN FINANCIER :

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2019, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndics présents ou représentés, en date du 20 décembre 2018, sur l'ensemble des communes desservies par l'association, sont les suivants :

	REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT	REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT	REDEVANCE PRESSION EN € HT
SURFACE EN M2	TVA 20%	TVA 5,5%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	9.0	47.0	52.0
DE 0 A 1 000 M2	0,022	0,113	0,125
DE 1 001 A 2 000 M2	0,005	0,026	0,028
DE 2 001 A 7 060 M2	0,002	0,010	0,011
AU DELA DE 7060 M2 TARIF A L'HECTARE	51	269	298

Redevance Agence de l'Eau : 16.70 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2019, l'association compte 1 320 membres et irrigue environ 913 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

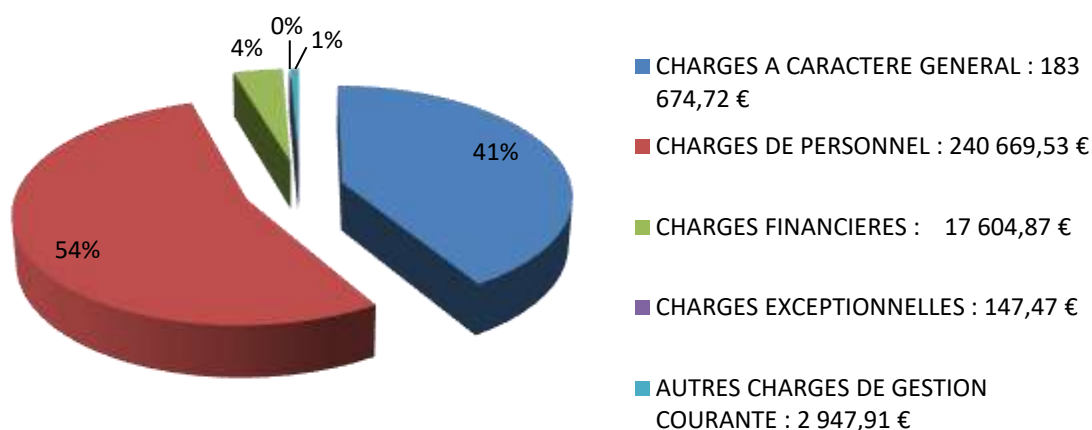
2.a. Section de Fonctionnement

Pour 2019, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	445 044.50	518 131.17
REPORT 2018		97 811.99
RESULTATS CUMULES	445 044.50	615 943.16

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	183 674.72
CHARGES DE PERSONNEL	240 669.53
CHARGES FINANCIERES	17 604.87
CHARGES EXCEPTIONNELLES	147.47
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 947.91
TOTAL	445 044.50



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

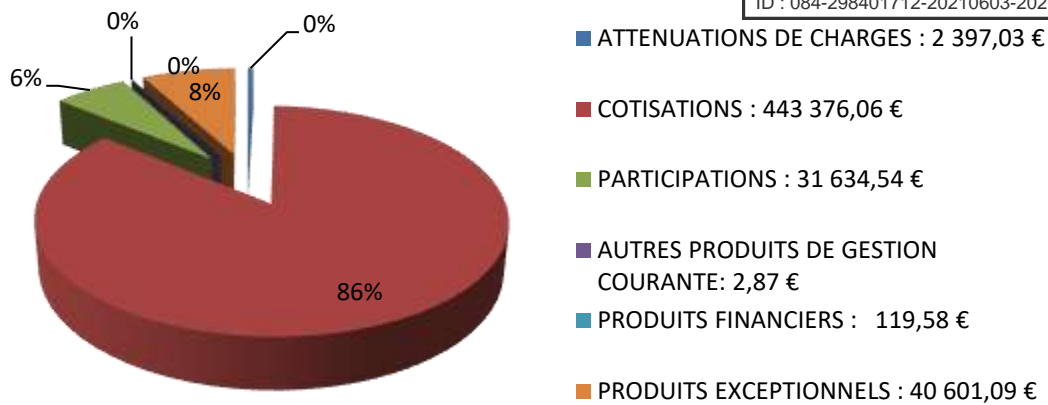
- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes :
 - les dépenses énergétiques à hauteur de 36 723.29 € liées aux trois stations de pompage.
 - l'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 34 603.52 €.
 - les redevances (participation à l'Union LSV, redevance Agence de l'Eau RM et C) à hauteur de 34 812.52 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **les charges exceptionnelles** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	2 397.03
COTISATIONS	443 376.06
PARTICIPATIONS	31 634.54
PRODUITS FINANCIERS	119.58
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2.87
PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 601.09
TOTAL	518 131.17



L'essentiel des recettes (86 %) est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée « PARTICIPATIONS » (soit 31 634.54 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'ensemble des canaux d'irrigation alimentés par l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement fait par la MSA pour le maintien des salaires pendant les arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.

2.b : Section d'Investissement

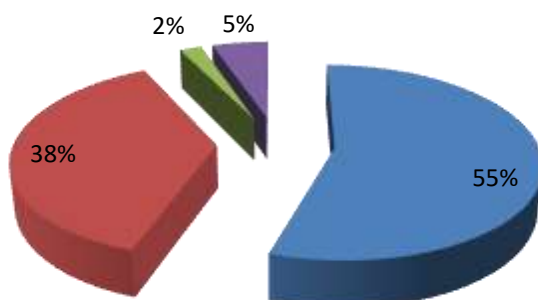
Pour 2019, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	514 838,03	785 712,06
REPORT 2018		278 089.60
RESULTATS CUMULES	514 838.03	1 063 801.66

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 967.24
SUBVENTION D'EQUIPEMENT	10 575.00
IMMOBILISATIONS EN COURS	283 838.02
EMPRUNTS ET DETTES	193 457.77
TOTAL	514 838.03

- IMMOBILISATION EN COURS : 283 838,02 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 193 457,77€
- SUBVENTION D'EQUIPEMENT: 10 575,00 €
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 26 967,24 €



La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de

- Modernisation des stations de pompage de Vidale et Valloncourt
- Extension du réseau sous pression – chemin de Cassouillet – commune de Cheval Blanc

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond :

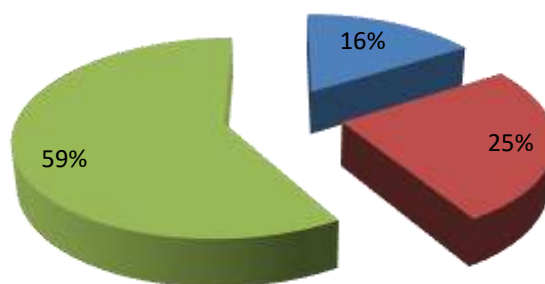
- aux travaux réalisés sur les réseaux gravitaires, sur les réseaux sous pression et les stations de pompages, hors marchés publics et contrat canal.
- au remplacement de matériels informatiques

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	125 712.06
EMPRUNTS ET DETTES	460 000.00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	200 000.00
TOTAL	785 712.06

■ SUBVENTIONS : 125 712,06€
■ EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 200 000,00 €
■ EMPRUNTS : 460 000,00 €



On peut remarquer que les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional SUD PACA, le FEADER et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont issus du Contrat de Canal, prévu pour 6 ans (2012/2017) mais en raison de délais importants de traitement des demandes de subvention, certains projets sont réalisés après le terme du contrat.

Afin de réaliser les travaux de Modernisation des stations de pompage de Vidale et Valloncourt, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès du Crédit Agricole :

- Un prêt relais de 83 000 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 88 000 € pour la part d'auto financement

3) Situation des impayés

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

Affiché le

ID : 084-298401712-20210603-2021_019-DE

Même si l'association connaît des recettes impayées régulières, elles n'augmentent pas grâce au travail réalisé par le Trésor Public de Cavaillon.

Le montant des impayés cumulés reste tout de même élevé pour atteindre 48 175.05 €, fin 2019. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

On peut noter qu'il est inférieur à celui de 2018, qui s'élevait à 56 340.48 €. Cette baisse est due au travail de relance réalisé par le trésor public de Cavaillon pour le paiement des cotisations antérieures à 2019.

CONCLUSION :

L'analyse du compte administratif 2019 montre la bonne santé financière de l'ASCO, qui assume ses charges d'exploitation mais qui reste dépendante d'aides financières extérieures pour la réalisation de ses importants travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association.

On note un montant des travaux d'investissement quasiment équivalent à 2018, en raison de la réalisation des travaux de Modernisation des stations de pompage de Vidale et Valloncourt, prévus au contrat de canal.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des fossés gravitaires. Cette prestation est effectuée par un prestataire extérieur en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 12 km. Pour cette année, le faucardage d'hiver et le curage mécanique ont été réalisés par l'entreprise LIARDET. Le faucardage estival a été réalisé par la société SERPE, en raison du renouvellement du marché. Ce faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles. Ces coupures sont gérées par les agents de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE	SERPE	13 745.27
		FAUCARDAGE ET CURAGE	LIARDET ET FILS	16 220.40
STATIONS DE POMPAGE	CHEVAL BLANC / TAILLADES	NETTOYAGE DES FOSSES ET BALLONS	PROFOSS	1 195.00

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	447.13
DEBITMETRE LA ROQUETTE				
BUREAU				
STATION VIDALE	TAILLADES			
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	251.34

STATION DE VALLONCOURT	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DE MISE EN SERVICE DE L'ARMOIRE DE VALLONCOURT	APAVL	415.00
			GSI	180.70

Envoyé en préfecture le 16/07/2021
 Reçu en préfecture le 19/07/2021
 Affiché le
 ID : 084-298401712-20210603-2021_019-DE

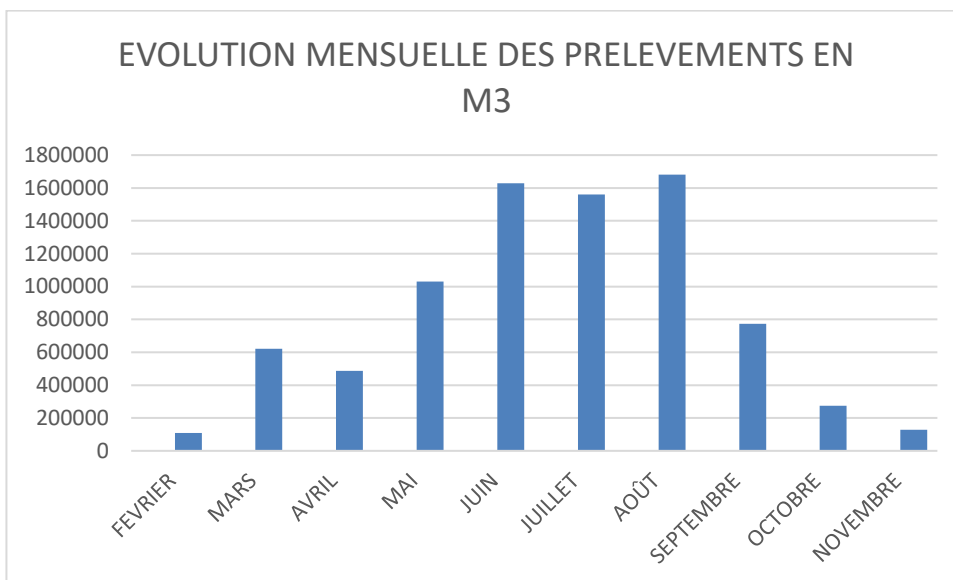
IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm3 par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	8 293 460
PRESSION	1 774 968
TOTAL	10 068 428

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filiales privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 2,7 Mm3.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
BEL AIR	TAILLADES	CREATION D'UN REGARD DE VIDANGE	REYNIER TP	495.00
VIDALE		CREATION BRANCHEMENT PRESSION		2 700.00
	PERIMETRE	FOURNITURE DE VANNES	LAMBERTON	2 625.35
		FOURNITURES DE PIECES POUR BORNES AGRICOLES	GHM	4 795.63

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Création d'un regard de vidange, sur le réseau du lotissement ZA Les Piboules.
- Création de 2 branchements sous pression pour des propriétaires membres sur les Taillades (division de parcelles)
- Fourniture de vannes pour l'ensemble du réseau et de pièces de rechange pour les bornes agricoles

Des travaux d'extension du réseau pression ont été réalisés sur la commune de Cheval Blanc, pour raccorder des parcelles hors périmètre et incluses dans le périmètre, chemin de Cassouillet.

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
EXTENSION DU RESEAU SOUS PRESSION CHEMIN DE CASSOUILLET	REALISATION DU RESEAU Y COMPRIS LES BRANCHEMENTS	LUBERON TP	122 659.39
	FOURNITURE ET POSE DES GROUPES DE POMPAGE / ARMOIRE ELECTRIQUE / APPAREILS DE MESURE	MICHELIER	40 997.00
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 570.06
	FOURNITURE DE REGARDS	ABRITEC	6 750.00

Ces travaux ont permis de d'alimenter par ce réseau sous pression 9 parcelles déjà intégrées au périmètre (qui pompaient directement dans le canal LSV) et 22 parcelles hors périmètre, pour une surface totale de 6 ha.

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
CAMPANETTE / CANEOU	CHEVAL BLANC	POSE DE GRILLES	BARTHEYE	1 044.00
FONT DU PIN		BUSAGE		3 292.00

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

- Mise en place de béton sur 20 ml de busage sur la font du Pin, à Cheval Blanc.
- Fourniture et pose de 2 grilles sur les prises de la Campanette et la Canéou

V. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation des travaux de Modernisation des stations de Vidale sur la commune des Taillades et Valloncourt sur la commune Cheval Blanc.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
MODERNISATION DES STATIONS DE VIDALE ET VALLONCOURT	REPLACEMENT DES GROUPES DE POMPAGE DE VIDALE	OTV SERVICES	33 228.05
	REPLACEMENT DES GROUPES DE POMPAGE / ARMOIRE ELECTRIQUE / APPAREILS DE MESURE	MICHELIER	77 885.00
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 557.92
	MODIFICATION DU SYNOPTIQUE	CAD EAU	2 000.00

VI. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavillon

Pour 2019, le service administratif a instruit 34 permis de construire et reçu 31 attestations notariales.

VII. DIVERS :

Une plaquette d'information est jointe annuellement à l'appel à cotisation, afin d'informer les membres sur la vie de l'association.